



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/...../MATD/DGE/2026
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE PROVISOIRE DE CANDIDATURES AU SCRUTIN
MAJORITAIRE UNINOMINAL ET PLURINOMINAL DU 31 MAI 2026

LA DIRECTRICE GENERALE


Le
Sous-Préfet
SIP-Bangouyah
Préfecture de Kindia

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/SGG portant attributions et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 23 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, les heures d'ouvertures et de clôture des campagnes desdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu la Décision D/2026/008/MATD/DGE/2026 portant création, composition et fonctionnement des commissions de réception et de traitement des dossiers de candidature aux élections législatives et communales du 31 mai 2026 ;

Vu la Décision D/2026/009/MATD/DGE/2026 portant création, composition et fonctionnement de la Commission nationale de validation des candidatures aux élections législatives et communales du 31 mai 2026 ;

Vu les rapports des commissions de réception et de traitement des dossiers de candidature aux élections législatives et communales du 31 mai 2026 ;

Vu le rapport de la Commission nationale de validation des candidatures aux élections législatives et communales du 31 mai 2026.

DECIDE :



Article Premier : De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste provisoire des candidatures au scrutin majoritaire uninominal et plurinominal du 31 mai 2026 dans les cinquante (50) circonscriptions électorales.

Article 2 : De la publication de la liste provisoire des candidatures

La liste provisoire de candidature au scrutin majoritaire uninominal et plurinominal du 31 mai 2026 est arrêtée et publiée conformément à la loi et se présente comme suit :

CISCONCRIPTION	NB SIEGES	NB DOSSIERS RECUS	DOSSIERS VALIDES	HOMMES	FEMMES
BOFFA	2	3	2	8	0
BOKÉ	4	4	4	23	9
FRIA	1	3	2	3	1
GAOUAL	1	2	2	4	0
KOUNDARA	1	3	3	5	1
DIXINN	1	4	2	3	1
GBÉSSIA	3	5	3	11	7
KAGBÉLEN	2	2	2	6	2
KALOUM	1	3	2	3	1
KASSA	1	2	1	1	1
LAMBANYI	2	4	2	4	4
MANEAH	1	6	3	5	1
MATAM	1	3	3	4	2
MATOTO	1	2	2	2	2
RATOMA	1	2	2	2	2
SANOYAH	2	3	2	6	2
SONFONIA	2	4	2	5	3
TOMBOLIA	2	2	2	6	2
AFRIQUE	1	9	2	2	2
AMÉRIQUE	1	3	2	2	2
ASIE	1	2	1	2	0
EUROPE	1	8	3	3	3
DABOLA	2	2	1	3	1
DINGUIRAYE	2	2	2	7	1
FARANAH	2	2	2	6	2
KISSIDOUGOU	2	2	2	5	3
KANKAN	5	5	2	16	4
KÉROUANÉ	2	2	2	6	2
KOUROUSSA	2	2	2	4	4
MANDIANA	4	2	2	9	7
SIGUIRI	5	2	2	16	4
COYAH	2	3	2	5	3



CISCONSCRIPTION	NB SIEGES	NB DOSSIERS RECUS	DOSSIERS VALIDES	HOMMES	FEMMES
DUBRÉKA	3	2	2	8	4
FORÉCARIAH	2	3	3	12	0
KINDIA	4	3	3	15	9
TÉLIMELÉ	2	2	2	5	3
KOUBIA	1	3	3	4	2
LABÉ	3	3	3	9	9
LELOUMA	1	2	2	2	2
MALI	2	2	2	6	2
TOUGUÉ	1	2	2	3	1
DALABA	1	2	2	3	1
MAMOU	2	2	2	6	2
PITA	2	2	2	6	2
BEYLA	3	3	2	8	4
GUÉCKÉDOU	2	3	2	6	2
LOLA	1	3	2	4	0
MACENTA	2	2	2	5	3
N'ZÉRÉKORÉ	4	4	3	14	10
YOMOU	1	4	2	3	1

La liste provisoire nominative des listes et des candidats retenus figure en annexe de la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De la transmission de la liste provisoire des candidatures et des candidats retenus

La liste provisoire des candidatures et des candidats retenus pour les élections législatives au scrutin majoritaire uninominal et plurinominal du 31 mai 2026 est transmise au Greffe de la Cour Suprême pour la publication de la liste définitive des candidats.

Article 4 : Du recours

Conformément aux dispositions de l'article 196 de la Constitution et 168 du Code électoral, la Cour Suprême est la seule institution habilitée :

- à connaître des contestations relatives à la gestion des candidatures aux élections nationales ; et
- à statuer sur les recours introduits.

En cas de contestation des listes publiées, la Cour Suprême est saisie par les parties intéressées dans les quarante-huit heures (48h) qui suivent leur publication.



Article 5 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller juridique, les Directeurs des Départements Techniques, les Responsables des Services d'Appui et les Démembrements de la Direction Générale des Élections, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

Article 6 : De l'Entrée en vigueur.

La présente décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publiée partout où besoin sera.

Bangouya le 17/04/2026

15 APR 2026
Conakry, le







A/C Aboubacar Dialleka Fofana

Madame CAMARA Dienabou Touré





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail - Solidarité
DIRECTION GÉNÉRALE DES ELECTIONS

SCRUTIN LÉGISLATIF MAJORITAIRE UNINOMINAL ET PLURINOMINAL DU 31 MAI 2026
LISTE PROVISOIRE DE CANDIDATURES
CIRCONSCRIPTION ELECTORALE DE :

Kindia



[Signature]

LISTE DES CANDIDATS RETENUS PAR DOSSIER DE CANDIDATURE

PARTI POLITIQUE / MOUVEMENT POLITIQUE / LISTE INDEPENDANTE	N° PRÉNOMS ET NOM DU CANDIDAT	GENRE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	STATUT
Union Démocratiques de Guinée (UDG)	1 KERFALA DONDO SYLLA	H	Né le 07/10/1956 à FORECARIAH	T
Union Démocratiques de Guinée (UDG)	2 IBRAHIMA SORY CAMARA	H	Né le 01/12/1964 à KINDIA	T
Union Démocratiques de Guinée (UDG)	3 MACIRE DIOP	F	Née le 01/03/1962 à KINDIA	T
Union Démocratiques de Guinée (UDG)	4 ABDOUL KARIM CAMARA	H	Né le 27/03/1989 à CONAKRY	T
Union Démocratiques de Guinée (UDG)	1 FATOUmata BANGOURA	F	Née le 28/08/1969 à KINDIA	S
Union Démocratiques de Guinée (UDG)	2 FODE FATOUmata BANGOURA	H	Né le 25/12/1975 à KINDIA	S
Union Démocratiques de Guinée (UDG)	3 SEKOUBA SYLLA	H	Né le 14/09/1949 à KINDIA	S
Union Démocratiques de Guinée (UDG)	4 YOUSOUF CAMARA	H	Né le 02/12/2000 à KINDIA	S
Kindia 2026 (K26)	1 MOHAMED CAMARA	H	Né le 20/12/1977 à KINDIA	T
Kindia 2026 (K26)	2 JEANETTE MAWALY GUILAVOGUI	F	Née le 15/10/1982 à KANKAN	T
Kindia 2026 (K26)	3 IBRAHIMA BAMBA	H	Né le 11/04/1985 à BEYLA	T
Kindia 2026 (K26)	4 M'MAHAWA SYLLA	F	Née le 31/03/1989 à KINDIA	T





RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail – – Solidarité
DIRECTION GÉNÉRALE DES ELECTIONS

SCRUTIN LÉGISLATIF MAJORITAIRE UNINOMINAL ET PLURINOMINAL DU 31 MAI 2026
Liste provisoire de candidatures
CIRCONSCRIPTION ELECTORALE DE :

Kindia

Liste des candidats retenus par dossier de candidature

PARTI POLITIQUE / MOUVEMENT POLITIQUE / LISTE INDEPENDANTE	N°	PRÉNOMS ET NOM DU CANDIDAT	GENRE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	STATUT
Kindia 2026 (K26)	1	FATME TOURE	F	Née le 30/06/1986 à CONAKRY	S
Kindia 2026 (K26)	2	BALLA KOUROUMA	H	Né le 04/04/1977 à KINDIA	S
Kindia 2026 (K26)	3	AMINATA DAMAS	F	Née le 01/01/1972 à MALI	S
Kindia 2026 (K26)	4	N'FAMOUSSA SOUMAH	H	Né le 09/02/1967 à KINDIA	S
Génération pour la Modernité et le Développement (GMD)	1	NABY MOUSSA SYLLA	H	Né le 25/01/1983 à KINDIA	T
Génération pour la Modernité et le Développement (GMD)	2	YOUSOUF KABA	H	Né le 15/08/1984 à KINDIA	T
Génération pour la Modernité et le Développement (GMD)	3	FATOUmata BALDE	F	Née le 11/03/1964 à KINDIA	T
Génération pour la Modernité et le Développement (GMD)	4	MARIE LOUISE SIA FEINDOUNO	F	Née le 25/04/1982 à KISSIDOUGOU	T
Génération pour la Modernité et le Développement (GMD)	1	FODE IBRAHIMA CAMARA	H	Né le 17/05/1954 à KINDIA	S
Génération pour la Modernité et le Développement (GMD)	2	ALSENY CHEICK SYLLA	H	Né le 03/03/1962 à KINDIA	S
Génération pour la Modernité et le Développement (GMD)	3	MARIAMA CIRE CISSE	F	Née le 22/04/1970 à TELIMELE	S
Génération pour la Modernité et le Développement (GMD)	4	SHAIKOU OUMAR DIALLO	H	Né le 07/04/1976 à KINDIA	S



[Signature]

